



édition

Normandie Paris

RésO

n°13

Rte

Réseau de transport d'électricité

EN LIGNE AVEC LES TERRITOIRES



Sénart : RTE accompagne le développement de l'économie et de l'habitat

L'une des missions de RTE est de garantir l'accès au réseau et de s'assurer de la bonne desserte en énergie électrique.

La création de la nouvelle ligne souterraine de 4 kilomètres entre le poste de Sénart et celui de Lesurcq permettra de répondre à l'augmentation de la consommation locale d'électricité prévue à l'horizon 2015-2017. Sur les communes de Lieusaint et Moissy-Cramayel la population a été multipliée respectivement par 10 et 2,5 entre 1980 et 1990. Sur le plan économique la zone d'étude du projet comprend des activités commerciales et industrielles en développement. « Nous répondons ainsi à une croissance de consommation là où les lignes actuelles ne sont plus en capacité de répondre à la demande en électricité. Nous investissons près de 8 millions d'euros pour répondre à ce développement économique et à celui de l'habitat » souligne Frédéric Vautrin.

Un projet lancé dès 2010

Le projet, validé en 2010, prévoit

l'installation d'un nouveau transformateur au poste de Sénart et la construction de la ligne souterraine en 63 000 volts. L'électricité sera ainsi acheminée jusqu'au poste de Lesurcq qui est le siège de cette croissance de consommation. « Nous pourrions, en 2015, parer à toute défaillance électrique et réduire très fortement le risque de coupures d'alimentation électrique » précise Frédéric Vautrin.

Une phase de concertation ouverte.

La concertation s'est déroulée de façon ouverte avec les collectivités locales et le monde associatif pour recueillir les remarques et les recommandations des acteurs sur le projet. RTE a rencontré l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart qui a en charge le développement économique de ce territoire tout comme les

services techniques des communes concernées. Les industriels se trouvant potentiellement sur le tracé, comme Air Liquide, ont également été consultés. Toutes ces réunions ont permis de recueillir les avis et remarques de chacun. L'un des temps forts de cette concertation a été le dialogue avec l'agence départementale de sensibilisation à l'environnement, Seine et Marne Environnement car RTE entend être aussi un acteur de la biodiversité. L'aire d'étude proposée a ainsi reçu un premier feu vert de cette organisation. L'association ADE a aussi été contactée. Cette démarche pro-active a permis de préciser la nature du projet et de constituer un véritable partenariat avec cette association. La réunion de concertation officielle est programmée en Préfecture courant novembre 2013 afin de valider l'une des deux solutions techniques proposées. L'achèvement des travaux est prévu pour 2016.



Adapter l'exploitation du système électrique

- RTE Intègre les évolutions de localisation de la production et de la consommation dans les études prospectives sur la structure du réseau à long terme.
- RTE établit des scénarios spécifiques aux fortes chaleurs et développe de nouveaux leviers pour gérer les pointes d'été.
- RTE s'assure que les spécifications du marché de capacités permettront de répondre aux besoins lors des pointes d'été.

RTE s'adapte au changement climatique

RTE a participé en juin dernier à une réunion thématique sur l'adaptation au changement climatique, organisée par le conseil valdoisien de développement durable.

Le changement climatique est d'ores et déjà perceptible en France (+1,4°C). Selon les scénarios étudiés par Météo France, la canicule de 2003 pourrait se produire tous les deux ans dès la fin du siècle. Les autres phénomènes à craindre seraient la modification du régime de précipitations en été et en hiver impliquant des risques d'inondation plus fréquents. A plus long terme, les climatologues craignent une augmentation du niveau des océans.

S'adapter.

C'est par des mesures d'adaptation que l'on pourra limiter les conséquences des impacts du réchauffement climatique qui sont inéluctables. « RTE adapte certains matériels pour qu'ils ne souffrent pas de surchauffe en cas de canicule. Les quantités d'électricité qui transitent sur les lignes peuvent aussi être limitées en cas de canicule pour ne pas fragiliser les conducteurs.

Les impacts concernent donc le développement du réseau, son exploitation et sa gestion en période tendue » précise Erik Pharabod, l'un des spécialistes du dossier.

Les actions en cours.

Plusieurs actions prioritaires sont en cours de mise en œuvre. RTE réalise un benchmark auprès des opérateurs de réseaux étrangers exposés aux climats plus chauds et secs. De même une étude de la vulnérabilité des liaisons souterraines aux sécheresses et fortes chaleurs est en cours.

RTE intègre les hypothèses d'évolution de localisation de la production et de la consommation dans les études prospectives sur la structure du réseau à long terme. Par ailleurs, elle consolide au niveau national les dispositions de prévention des risques d'inondation prises par les unités régionales.

Anticiper la vulnérabilité du réseau

Face aux canicules RTE :

- Surveille le vieillissement du matériel.
- Adapte les politiques de maintenance.
- Analyse la vulnérabilité du réseau, en particulier les liaisons souterraines.
- Le risque d'inondation est géré au niveau des régions en lien avec les PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation).



Hervé Augis, chef du service développement durable au Conseil Général du Val d'Oise.

■ ■ Objectif : réduire de 20% la production des gaz à effet de serre

Comment un Conseil Général comme le vôtre anticipe-t-il la problématique du réchauffement climatique ?

Nous sommes en cours d'élaboration d'un plan climat territorial afin d'anticiper cette problématique du réchauffement climatique. C'est la raison pour laquelle il nous a semblé intéressant de bénéficier de l'expérience d'une entreprise comme RTE. Comme elle, nous travaillons sur la base de retour d'expérience afin d'engager les actions qui pourraient être menées par les différentes directions du Conseil Général. Nous avons établi pour l'instant le bilan de nos émissions de gaz à effet de serre. Il met en évidence qu'une partie de ces gaz à effet de serre est liée aux transports et à la production et à la consommation de denrées alimentaires. Nous servons 4 millions de repas par an qui sont à l'origine de la production indirecte

de 24 300 tonnes équivalent CO₂. Mais au total dans le département, ces émissions de gaz à effet de serre représentent 120 000 tonnes équivalent CO₂, soit les émissions d'une voiture qui effectuerait 600 millions de kms par an ! Au regard de ces estimations l'objectif est de réduire de 20 % la production des gaz à effet de serre d'ici 2020, mais cela est très ambitieux.

Comment peut-on collectivement se préparer à « encaisser » les impacts du réchauffement climatique ?

Il y a une prise de conscience nécessaire sur cette question du changement climatique. Nous devons agir sur la technologie, sur les bâtiments consommateurs d'énergie pour limiter ces gaz à effet de serre. Cela passe par une communication adaptée, pour que chacun agisse au quotidien.

Quelle peut-être la stratégie d'adaptation territoriale ?

Le retour d'expérience de RTE est intéressant car nous avons engagé une démarche similaire d'analyse des vulnérabilités du territoire qui pourraient impacter le fonctionnement et les interventions du Conseil Général. Les interventions des Conseils Généraux relèvent toutefois beaucoup de responsabilités partagées par différents acteurs (Etat, Education Nationale, Agence Régionale de Santé, communes et intercommunalités, voire d'autres Conseils Généraux, comme par exemple dans la lutte contre les inondations...), il est clair que l'adaptation territoriale ne peut être réussie et efficace que dans le cadre d'une mobilisation collective.





Des changements de câbles en concertation

Comment sécuriser au maximum le réseau électrique à 400 000 volts sans impact environnemental et en bonne intelligence avec les élus et la population ? C'est l'équation qu'a cherché à résoudre RTE dans le Val d'Oise. Le choix a ainsi été fait de profiter des infrastructures de réseau existantes en adaptant simplement une ligne à 225 000 volts pour l'exploiter à 400 000 volts. Les travaux s'effectueront entre Cergy et Persan.

Une opération de maintenance lourde.

Cette démarche permet d'utiliser les pylônes existants, sans en construire de nouveau sur ce tracé d'une vingtaine de kilomètres. « Si l'on veut avoir une idée des caractéristiques de la ligne ainsi créée, il suffit de regarder les deux lignes actuelles d'une tension

de 400 000 volts situées juste à côté, dans le même « couloir ». En 2018, la ligne à 225 000 volts existante sera donc rendue homogène à ses deux voisines, moyennant le changement de ses câbles, la surélévation de 3 à 6 mètres de certains pylônes hauts d'une quarantaine de mètres. Mais après les travaux le public ne pourra pas faire la différence avec la situation actuelle » observe Jean-Gabriel Valentin en charge du projet. Il s'agit toutefois d'une opération de maintenance lourde. Il faut en effet démonter les câbles, remonter les nouveaux, raccorder la ligne adaptée au réseau à 400 000 volts au niveau de la commune de Persan. RTE a prévu de réaliser ses travaux entre 2016 et 2018 en minimisant la gêne occasionnée pour les riverains, aussi bien dans les secteurs urbanisés de Cergy-Pontoise et de Persan, que dans les zones rurales du parc naturel régional du Vexin Français. La mise en service est prévue pour 2018. Le coût des travaux est estimé à 45 millions d'euros.

La concertation nécessaire.

RTE a saisi la Commission Nationale du Débat Public pour ce projet en juin dernier. Celle-ci a recommandé que le projet fasse l'objet d'une concertation avec le public sous l'égide d'une personnalité indépendante. Puis le 26 juillet, elle a désigné ce garant,

Pierre-Gérard Merlette qui supervise la concertation publique sur ce projet. Cette concertation sera menée en bonne intelligence avec les pouvoirs publics et tous les acteurs concernés. Le projet nécessitera ensuite une déclaration d'utilité publique, qui devrait intervenir en 2015 après étude d'impact et enquête publique en 2014. Ce projet s'inscrit pleinement dans la transition énergétique en cours puisqu'il contribue à assurer le relais entre une production d'énergie électrique locale carbonée et une production moins locale et moins carbonée (éoliennes situées au nord de la région parisienne ou éoliennes en mer de Haute-Normandie) pour alimenter les consommations du nord-ouest francilien.

Directeur de la Publication :

Jean-Louis Muscagorry, Délégué RTE

Rédacteur en chef :

Agathe Nédélec, Chargée d'affaires publiques

Rédaction : Joël Génard

Crédits photo : DR - San de Sénart / Ph. Caumes

© miket - © tomas - Fotolia.com

CONTACT :

agathe.nedelec@rte-france.com

Conception et réalisation : Ceyrac-Lagabrielle
Impression : Capital Vision - 73, rue du Volga,
75020 Paris

1, TERRASSE BELLINI
TSA 41000, 92919 LA DÉFENSE CEDEX

Imprimé sur papier issu de forêt gérée en
développement durable

